



CONGRÈS EUROJURIS FRANCE DU 28 AU 30 JANVIER 2027 À DEAUVILLE

LE PROGRAMME

Congrès des 40 ans : Redonner confiance en la justice

Jeudi 28 janvier :

- Arrivée libre des participants (chambres disponibles à partir de 15h)
- Soirée et dîner libres (non inclus dans le forfait)
- Nuit à l'hôtel (incluse dans le forfait)

Vendredi 29 janvier :

- Petit-déjeuner à l'hôtel
Restaurant La Belle Époque
- **9h00 : Émargement et café d'accueil**
Salon la Baule
- **9h15 / 9h30 : Ouverture du congrès**
Salon Deauville



- **9h30 / 10h45 :**

3 ateliers au choix :

Atelier 1 : Logiciels pour cabinets d'avocats à l'ère de l'IA : le choix d'Eurojuris

Animé par François-Xavier CAO et Sébastien FOUCHERAULT

Salon Cannes

Atelier 2 : Innover dans mon organisation de cabinet en 2 minutes (sous forme de speed-meeting)

Animé par Nicolas MICHELOT, Laetitia MINICI, Tristan CHEVREAU

Salon Deauville

Atelier 3 : Charte RSE – le choix d'Eurojuris

Animé par Laurence TARDIVEL et France-Olivia KWAN

Salon La Baule

10h45- 11h00 Pause-café – Profitez-en pour aller voir nos partenaires

Salon DEAUVILLE

- **11h00 / 12h15 :**

3 ateliers au choix :

Atelier 1 : Logiciels pour cabinets d'avocats à l'ère de l'IA : le choix d'Eurojuris

Animé par François-Xavier CAO et Benjamin ENGLISH

Salon Cannes

Atelier 2 : Innover dans mon organisation de cabinet en 2 minutes (sous forme de speed-meeting)

Animé par Nicolas MICHELOT, Laetitia MINICI, Tristan CHEVREAU

Salon Deauville

Atelier 3 : Charte RSE – le choix d'Eurojuris

Animé par Laurence TARDIVEL et France-Olivia KWAN

Salon La Baule

12h20 / 13h45 : Déjeuner au Bar du Soleil

- **14H00 / 15h00 : Assemblée Générale EUROJURIS**

Réservé uniquement aux membres d'Eurojuris France

Salon La Baule

- **15h00 / 17h00 : Plénière : Comment redonner confiance en la justice**

Intervention de Béatrice BRUGÈRE

Salon La Baule

17h – 19h45 : Temps libre / rencontre avec les partenaires autour d'une pause gourmande 🤝

19h45 : Départ vers le lieu de soirée d'anniversaire



Samedi 30 janvier :

- Petit-déjeuner à l'hôtel - *Restaurant La Belle Époque*
- Départ libre des participants au plus tard à 12h

LES INTERVENANTS



Béatrice BRUGÈRE est magistrate, première vice-procureure du tribunal judiciaire de Paris, ancienne juge antiterroriste. Diplômée de l'I.E.P. de Grenoble et de l'École nationale de la magistrature, titulaire d'un master en criminologie au CNAM, elle a également suivi la formation de l'École de Guerre et de l'INHESJ (Institut national des hautes études sur la justice et la sécurité).

Depuis 2014, elle est secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats-SNM FO, seul syndicat de magistrats affilié à une confédération syndicale portant des valeurs d'indépendance, de pluralisme et de dépolitisation de la justice. À ce titre, elle est régulièrement consultée sur les projets de loi par la Chancellerie et auditionnée par l'Assemblée nationale et le Sénat. Elle a participé aux États généraux de la justice en 2021, contribuant à objectiver le manque criant de moyens de l'institution judiciaire. Ses prises de position portent notamment sur la lutte contre le narcotrafic, l'extension du plaider-coupable au criminel, la surpopulation carcérale et le pouvoir des juges. Elle a publié en collectif *Comment vaincre l'islamisme* (Cerf, collectif, 2022) puis *Justice, la colère qui monte*, plaidoyer pour une refondation (Éditions de l'Observatoire, 2024), récompensé par le Prix du livre politique du barreau de Paris et le prix Edgar-Faure. Dans son dernier ouvrage, *Les juges ont-ils vraiment tous les droits ?* (Éditions de l'Observatoire, mai 2026), elle retrace, des parlements d'Ancien Régime aux cours suprêmes contemporaines, comment le pouvoir des juges n'a cessé de croître, au point de concurrencer le Parlement dans sa fonction normative. Intervenante régulière dans les médias (BFMTV, LCI, CNEWS, RMC, Public Sénat, France Culture, France Tv..), elle s'est imposée comme une voix influente du débat public sur la réforme de la justice.



François-Xavier CAO, Co-fondateur et directeur produit d'Olympe.legal. DPO expérimenté et membre du Club DPO.

Avec son profil juridique et technique, il allie sa passion pour le droit et l'IA dans son métier pour créer l'infrastructure des services juridiques de demain.



Benjamin ENGLISH, Avocat associé au Barreau de Saint-Brieuc au sein du Cabinet Shannon Avocats.

Reconnu comme l'un des spécialistes de la transformation digitale des professions du droit, il

a été jusqu'en janvier 2026 et pendant 4 ans, Président du réseau Eurojuris France, qui regroupe plus de 1 000 professionnels.

En 2023, fort de cette réflexion profonde sur l'innovation, il fonde SHANNON AVOCATS.

En 2024, il est lauréat de la première édition du classement "Top Legal Voices" des éditions Lamy, qui récompense les personnalités les plus influentes du monde juridique.

En 2025, il est choisi comme ambassadeur des éditions Dalloz pour la campagne de lancement de leur outil d'intelligence artificielle "GénIAI".



Sébastien FOUCHERAULT, Avocat associé au sein du cabinet AVODÈS, implanté à Niort, et exerce au barreau des Deux-Sèvres depuis 2001.

Après avoir prêté serment en 2001, il rejoint le cabinet devenu AVODÈS, qu'il a contribué à créer, dès novembre de la même année et y développe une pratique principalement orientée vers le droit privé, droit pénal et droit de la construction.

Il intervient aussi bien en conseil qu'en contentieux auprès des particuliers, des entreprises, des professionnels et des assureurs.

Ses principaux domaines d'expertise sont le droit de la construction, le droit des assurances et le droit de la responsabilité civile.

Son activité comprend par ailleurs le conseil et le contentieux en matière de patrimoine et de successions.

Son parcours s'est rapidement inscrit dans une approche pluridisciplinaire à l'origine de la création, dès 2020, d'une structure interprofessionnelle associant le cabinet AVODÈS à une étude de commissaires de justice (HuisAlliance), une étude de notaires (Novanot) et un cabinet d'experts-comptables (ADECIA Niort).

Membre du bureau d'Eurojuris France depuis 2017, dont il remplit actuellement la fonction de vice-président, il s'est notamment impliqué dans les actions intéressant le développement et la gestion des cabinets, notamment en co-animant le club des Managers et les questions d'interprofessionnalité.

Cet engagement témoigne de son intérêt pour les évolutions de la profession, le développement des cabinets et les nouvelles formes de collaboration entre professionnels du droit.



Laurence TARDIVEL a intégré Cornet Vincent Ségurel en 1997. Elle devient associée en 2001.

Elle a assuré durant 4 années le mandat de membre du Codir du Cabinet en charge plus particulièrement de la politique RSE. Elle dispense des formations auprès des clients et réseaux.

Titulaire du certificat de spécialisation en Droit du Travail, d'un DESS de droit des affaires et d'un diplôme de juriste conseil en entreprise (DJCE de Rennes), elle dédie son activité initiale au conseil, en droit des sociétés et en droit social. Puis, elle se spécialise en droit du travail et

de la sécurité sociale tant en conseil (relations individuelles et collectives, audits de conformité...) qu'en contentieux (juridictions civiles, prud'homales et administratives). Depuis sa première expérience, elle participe à des opérations juridiques complexes (fusion, cession de fonds, apports de branche, structuration groupe...) et en traite l'ensemble des aspects en droit social, concernant tant le statut des salariés que des dirigeants, moyennant une vision pluridisciplinaire au côté des autres départements du Cabinet (fusions/acquisitions, procédures collectives, public).

L'accompagnement au quotidien des chefs d'entreprises et des directions des secteurs privé, associatif, mutualiste ou parapublic l'amène également à intervenir en amont et lors des projets de réorganisation et de compression des effectifs et au soutien des négociations collectives.

Elle travaille en partenariat avec les organisations patronales de branche et interprofessionnelles. Elle est membre de l'Observatoire du dialogue social de Loire-Atlantique. Elle collabore également avec des acteurs locaux de la médiation et de la prévention des risques.

Elle possède le diplôme universitaire de Médiateur – IFOMENE 2017. Elle accompagne les chefs d'entreprises et directions dans des enquêtes internes (harcèlement, dysfonctionnements relationnels...). Elle s'investit par ailleurs dans la Profession au travers de son mandat au Conseil d'Administration du réseau Eurojuris.



France-Olivie KWAN est avocate au barreau de Paris au sein du cabinet Cornet, Vincent, Ségurel. Elle intervient en droit de l'environnement et immobilier industriel. Elle est titulaire d'une Maîtrise en Droit des affaires de l'Université Toulouse I et d'un Master 2 en Droit et Gestion de l'IAE de Toulouse.

France-Olivie conseille ses clients, principalement des grands groupes de l'énergie et de la construction, pour leurs enjeux juridiques liés à la reconversion de sites industriels : réaménagement des friches, gestion des passifs liés aux sols pollués...

Elle développe par ailleurs une activité dans l'accompagnement des acteurs des énergies nouvelles dans leurs projets d'implantation.

LE COMITÉ CONGRÈS :



Tristan CHEVREAU
Commissaire de justice à Melun
ID FACTO MELUN



Laëtitia MINICI
Avocate à Caen
Thill, Minici, Levionnais & Associés



Nicolas MICHELOT
Avocat à Bayonne
AVA Avocats

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du congrès :

Hôtel Barrière Le Normandy

Adresse : 38 rue Jean Mermoz – 14800 DEAUVILLE

Les chambres sont disponibles à partir de 17h, et doivent être libérées à 10h.

Le petit-déjeuner est servi dans le restaurant La Belle Époque de 07h00 à 10h30.



Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 avenue du Maine - 75014 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

virginie.mereghetti@eurojuris.fr

TARIFS & CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Pour **une personne congressiste en chambre single** : 960€ HT soit 1 152€ TTC
- Pour **une personne congressiste en chambre double** : 692€ HT soit 830,4€ TTC (tarif par personne)
- Pour un **accompagnant non congressiste** : 585 € HT soit € 702€ TTC (chambre double)
- Pour les **anciens présidents d'Eurojuris France qui ne sont plus en exercice** : 300€ HT soit 360€ TTC
- Pour les **anciens présidents d'Eurojuris France qui sont encore en exercice** : 800€ HT soit 960€ TTC

Ces prix comprennent :

Formation : journée du vendredi

Hébergement : du jeudi soir au samedi matin (2 nuits)

Repas : Déjeuner et dîner du vendredi, petits-déjeuners du vendredi et samedi ainsi que les différentes pauses du vendredi.

Nombre d'heures de formation :

5h00 sur la journée du vendredi.

Public visé :

Avocats, commissaires de justice, juristes, professionnels du droit en exercice et anciens membres d'Eurojuris France.

Compétences / spécialités :

Vie professionnelle, toutes compétences juridiques.

Pré-requis :

Cette formation est ouverte à tous les professionnels du droit en exercice ainsi qu'aux anciens présidents d'Eurojuris France et anciens membres d'Eurojuris France qui ne sont plus en exercice.

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.

Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575.

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Documents en fin de formation :

A l'issue de la formation une attestation de présence sera remise à chaque participant. Un questionnaire de satisfaction sera également adressé à chaque participant.

Méthode pédagogique utilisée et validation des acquis :

La journée de formation du vendredi utilisera des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre les intervenants et les participants. A la fin de chaque atelier, une évaluation formative sera faite, avec des échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants.

Objectifs:

A l'issue de cette journée, le participant saura comment mettre en place au sein de son cabinet / étude un logiciel intégrant l'intelligence artificielle. Il saura comment intégrer les principes de la RSE à son cabinet. Il connaîtra également les dernières évolutions au niveau de la justice.

Contact handicap :

Si vous êtes en situation de handicap vous pouvez contacter notre contact handicap Virginie Mereghetti-Fillieux par courriel à virginie.mereghetti@eurojuris.fr ou par téléphone au 01 46 33 07 19 afin de trouver des solutions adaptées.

Inscription en ligne uniquement :

PARTENAIRES



PACK EXPOSANT
2 900€ HT soit 3 480€ TTC

Inclus dans le pack :

- ✓ Nuitées du jeudi et vendredi en chambre single pour 1 personne
- ✓ Repas : déjeuner et dîner du vendredi, petits-déjeuners du vendredi et samedi, Pauses, pour 1 personne
- ✓ Table avec 2 chaises. Possibilité de mettre un kakemono
- ✓ Logo sur le site et sur le programme du congrès
- ✓ Mailing et communication auprès des membres d'Eurojuris sur le partenaire et sa présence au congrès



PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE
853€ HT soit 1 023€ TTC

Inclus dans ce tarif :

- ✓ Nuitées du jeudi et vendredi en chambre single pour 1 personne
- ✓ Repas : déjeuner et dîner du vendredi, petits-déjeuners du vendredi et samedi, Pauses, pour 1 personne

Pour vous inscrire en tant que partenaire :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdUI4hjRjVEqoND6jKPbNRraaEU9opEw4YNR8Ko7SDiLLBRlg/viewform?usp=header>